

CANADA

TREATY SERIES II 1951 J



*Le Secrétaire auprès du Gouvernement de l'Inde au
Haut Commissaire du Canada dans l'Inde*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Nouvelle-Delhi, le 10 septembre 1951.

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de me référer à votre note en date de ce jour à laquelle vous avez bien voulu joindre la "Déclaration de principes formulée d'un commun accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Inde en vue du développement économique de l'Inde sur une base coopérative". Le Gouvernement de l'Inde accepte que l'aide canadienne octroyée au Gouvernement de l'Inde dans le cadre du Plan de Colombo soit fournie conformément à cette Déclaration de principes. Il consent également à ce que votre note et la présente réponse constituent à ce sujet un accord qui entrera en vigueur à dater d'aujourd'hui.

Veillez agréer, monsieur le Haut Commissaire, l'expression de ma très haute considération.

S. DUTT

SERVICES DE TRANSPORTS AÉRIENS

Accord entre le Canada
et l'Australie

Amendant l'Accord de l'Australie
du 11 juin 1948

Réalisé par un Échange de Notes

Signé à Canberra le 16 mars 1951

En vigueur le 16 mars 1951

776 456

77403

ÉDITION DE 1951, C. 2, C. 2, D.S.P.
Queen's Printer, Ottawa, Canada
Contrôle de l'Impression, 1951